



Déclaration liminaire au CTSD 71 du 26 avril 2021

La rentrée de ce lundi 26 avril est une reprise marquée par l'inquiétude et la lassitude : inquiétude face à la situation épidémique, et lassitude face à l'incertitude des prochaines semaines après un an de crise sanitaire.

Pour le SE-Unsa, il faut se donner les moyens de tenir pendant 10 semaines mais aussi préparer d'ores et déjà l'année scolaire prochaine.

Parlons d'abord de cette fin d'année scolaire. L'enjeu majeur dans la période qui vient est de s'inscrire dans la durée : maintenir cette ouverture des écoles et des établissements jusqu'à la fin d'année scolaire sans entretenir la situation épidémique et en protégeant les personnels et les élèves. Si les autotests fournis aux personnels constituent une avancée, le point noir de la vaccination demeure : en premier lieu, l'incapacité à donner des perspectives de vaccination pour l'ensemble des personnels des écoles et des établissements est un manque important ; il faut absolument que l'ensemble des personnels volontaires puissent se faire vacciner rapidement. Par ailleurs, comment comprendre qu'il soit demandé à un enseignant de Bourbon-Lancy de plus de 55 ans, donc éligible, d'aller se faire vacciner à Chalon ou Mâcon, alors qu'un centre de vaccination local existe sur place ? Vu l'étendue de notre département, être vraiment prioritaire devrait conduire à privilégier la proximité géographique au choix du vaccin imposé pour la tranche d'âge. La solution retenue par le ministère est dissuasive pour les enseignants résidants loin des lieux de vaccination fixés, deux retenus en Saône et Loire, et transforme pour eux la proposition vaccinale en effet d'annonce peu réalisable.

Pour cette fin d'année scolaire, Monsieur le ministre promet 5 000 embauches de contractuels pour permettre de remplacer les enseignants absents... ce qui n'a rien d'un luxe, la non-répartition des élèves enfin fixée comme corolaire du non-brassage devant conduire au non-accueil d'un nombre grandissant d'enfants au fil des jours. Mais puisque le vivier s'est avéré insuffisant pour recruter 17 contractuels dans notre département fin 2020 / début 2021, on voit mal comment cette nouvelle possibilité pourra se concrétiser ! Les semaines qui viennent risquent donc d'être sous forte tension !

Enfin, l'UNSA Education demande que soient engagés avec les collectivités de manière volontariste des aménagements, des travaux pour l'amélioration de l'aération, pour l'installation de capteurs de CO₂, plus globalement pour l'assainissement de l'air, mais aussi

pour favoriser l'accès au lavage des mains. La recherche de solutions pour trouver des locaux supplémentaires pour la demi-pension dans le premier degré doit encore être travaillée, de même que la cohésion entre le respect des règles entre temps scolaire et temps périscolaire. Les enseignants sont souvent amers lorsqu'ils constatent le décalage entre les aménagements qu'ils mettent en place pour éviter tout brassage et le non-respect des mêmes règles dans le temps périscolaire, qui annihile tous leurs efforts !

Plusieurs points sont à l'ordre du jour de ce CTSD.

La nouvelle cartographie des PIAL doit nous être présentée aujourd'hui. Suite à notre audience du 9 mars, Le SE-Unsa et l'UNSA Education se félicitent qu'une solution ait pu enfin être trouvée afin de rémunérer les directrices et directeurs de SEGPA pour leur mission de coordonnateur de PIAL. Nous espérons que la nouvelle cartographie des PIAL et les moyens attribués à 4 directeurs d'écoles qu'annoncent les documents préparatoires de cette instance vont permettre d'alléger la charge de travail dévolue aux DACS du département.

Un autre sujet de ce CTSD est la préparation de la rentrée de l'année prochaine. Qui peut oser affirmer que cette crise sera dernière nous ? Concernant les remplacements, c'est une solution pérenne qui sera nécessaire, et non un Xème ajustement de gestion de crise : il faut recruter pour abonder les remplacements en primaire, et étoffer les vies scolaires dans les collèges. Et nous redisons notre opposition à la suppression de 23 postes d'enseignants dans les collèges du département. Cela va encore plus dégrader les conditions d'accueil des élèves, qui ont, dans cette période, besoin d'un accompagnement soutenu et régulier tout au long de l'année.

Le SE-Unsa va continuer de porter ces demandes auprès du ministère et de chaque échelon administratif, afin que cette reprise soit sécurisée et que la rentrée 2021 soit mieux protégée des aléas épidémiques. Le SE-Unsa 71 suivra la situation chaque jour aux côtés des équipes.